



Comité Varois des Echecs
Comité Directeur du 18 septembre 2018 à Cuers

Présents : MM. Benoît, Brongers, Candela, Le Floch, Lepelletier, Mory, Ramazzotti

Excusés : Mmes Husson, Vincken, MM Bizat, Daini, Foresti, Langevin, Nouri (représenté par M. Lepelletier), Olive, Sauze

Invitées : Mmes Bolla, Le Floch

Le président Henk Brongers ouvre la séance à 19 heures 40

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 15 mai 2018
2. Achat groupé de pendules DGT 3000 cet été
- 3 Calendrier CVE 2018-2019, vérification des lieux et dates
- 4 Les règlements : championnat du Var jeunes, D1, D2 N3 jeunes, N4 jeunes
- 5 Point de trésorerie
- 6 Questions diverses

1) Approbation du compte rendu de la réunion du 15 mai 2018

Il est procédé au vote :

Pour : 8 Abstention : 0 Contre : 0

Adopté.

2) Achat groupé de pendules DGT 3000 cet été

M. Brongers informe qu'il a eu l'opportunité d'acheter cet été pour le CVE un lot de 110 pendules DGT 3000 au prix unitaire de 45 €. Au préalable il s'est rapidement assuré des besoins des clubs varois. 90 pendules sont déjà revendues au même prix à des clubs, 10 restent proposées à la vente, le CVE en conservant 10 pour le renouvellement des pendules HS.

Vote d'approbation de l'achat de 110 pendules

Pour : 8 Abstention : 0 Contre : 0

Adopté.

3) Calendrier CVE 2018-2019, vérification des lieux et dates

Le calendrier a été publié en août

Quelques précisions et ajustements :

- Attente de confirmation pour les rondes 3-4 du GP du Var à La Crau
- Attente d'information des responsables du secteur Var Est pour un éventuel GP du Var Est
- Master Ligue : les 6-7 avril 2019 (2 jours seulement)
- Les rapides de Montauroux et des Arcs sont à confirmer

- Championnat du Var jeunes : les 12-13 janvier 2019 à la Farlède, uniquement le dimanche 13 pour les petits poussins mixtes et filles
- Championnat de France phase Ligue PACA : du 12 au 15 février (et non mars)
- Championnat du Var des maternelles : le 05 juin à Sanary (et non Hyères)

Une version actualisée sera publiée sur le site CVE dès que possible..

- Championnat UNSS collèges lycées : date précoce cette année, à voir sur le site FFE. Il est rappelé que seuls les joueurs et arbitres des équipes classées sur le podium peuvent obtenir des points pour le baccalauréat (et sous réserve qu'ils ne soient pas déjà en terminale). Le jeu d'Échecs n'est pas une option au bac.

4) Règlements

4.1 Championnat du Var jeunes

Le regroupement des garçons et des filles en catégorie Petits Poussins a été mis en place la saison passée.

M. Brongers soumet au vote le regroupement des garçons et des filles en catégorie Poussins.

Pour : 8 Abstention : 0 Contre : 0

Adopté.

M. Brongers présente le nouveau règlement. Outre le point ci-dessus on note :

- en catégories pupilles à juniors : 6 rondes de 50 mn + 10 s/coup (2 jours)
- en poussins : 8 rondes de 30 mn + 10 s/coup, notation non obligatoire (2 jours).
- en petits poussins : 8 rondes de 15 mn + 5 s/coup, notation non obligatoire (1 jour).
- en poussins et petits poussins : par dérogation aux règles générales la partie sera perdue au 3-ème coup illégal achevé (et non 2-ème).
- les conditions de regroupement de tournois (faible effectif dans une catégorie) sont précisées
- il est rappelé qu'une fille souhaitant participer en catégorie mixte doit le signaler à l'inscription. Ce choix est définitif pour toutes les phases du championnat de France.

Vote sur le nouveau règlement du championnat du Var jeunes :

Pour : 8 Abstention : 0 Contre : 0

Adopté.

4.2 Départementales 1 et 2

Règlement sans changement sur le fond.

Le CVE observe que les équipes varoises de N4 jouent dans un groupe géographique Var alors que les équipes varoises de Régionale 1 (ex Nationale 5) jouent dans un groupe Var-Alpes Maritimes. Des explications pourront être demandées à la Ligue.

4.3 N3 jeunes - N4 jeunes

Le règlement sera réécrit dès que possible.

4.4 Championnat du Var des Ecoles

Même règle que plus haut aussi bien pour les zonaux que pour la finale Var : partie perdue au 3-ème coup illégal achevé (et non 2-ème).

4.5 Masters Var

La répartition des prix a été modifiée en faveur du Master A (pour favoriser la participation à ce Master de haut niveau). L'enveloppe globale est inchangée.

Seul le 1^{er} du Master A est qualifié pour le Master Ligue PACA. Il n'y a plus de Master B Ligue. Le 1^{er} du Master B est qualifié pour le Master Var A de l'année suivante.

4.6 Championnat du Var rapide

Pour éviter la non-participation à certains tournois éloignés désormais tous les résultats de chaque joueur seront pris en compte pour le classement.

5) Point de trésorerie

La situation est saine avec 10 600 € à ce jour en trésorerie.

En attente :

- une subvention CNDS de 4 500 € pour des actions spécifiques
- encaissement de chèques d'achat de pendules par les clubs
- une demande de subvention FDVA a été déposée
- une demande de subvention « action en zones rurales » a été déposée en concertation avec la Ligue

6) Questions diverses

6.1 Championnat de France jeunes à Hyères

Du 14 au 21 avril (1-ère semaine des vacances)

Le club de Hyères souhaite rassembler des bénévoles de tous clubs pour différentes actions : buvette,... Les modalités seront débattues lors de la prochaine réunion

6.2 Open International CVE de 2020

Il est fait dès maintenant appel de candidatures. Vu la montée régulière de cet Open et la fidélisation des participants il est souhaitable de conserver la période fin juin - début juillet. Il est rappelé qu'une subvention CVE de 2 500 € en faveur de ce tournoi a été décidée lors de la réunion du 15 mai 2018.

Le cahier des charges de cet Open est en cours de rédaction. Il pourra être complété par un modèle de lettre d'invitation pour les joueurs titrés.

6.3 Stage d'arbitrage

Un stage de formation d'arbitre Open (ex AF3) sera organisé à Cuers les 20-21 octobre. Les arbitres souhaitant une formation continue peuvent ne venir que le samedi 20.

Prochaine réunion le mardi 16 octobre à 19 heures 30 au club de Hyères.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 15.

Le Président, Henk Brongers

Le Secrétaire, Denis Lepelletier